

## ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

### Espèces animales remarquables

## Echasse blanche

### *Himantopus himantopus*

PROTECTION	Espèce protégée en France Annexe II (Conv. de Berne et Bonn) Annexe I Directive Oiseaux
LIVRE ROUGE	A Surveiller
DETERMINANTE ZNIEFF	Oui - > 10 couples

Photo : René Dumoulin



### Généralités

#### Description

Longueur : 33-36 cm dont bec 6,5 cm

Limicole gracile et très élégant ne pouvant être confondu du fait de son bec droit et fin comme une aiguille, de ses pattes extrêmement longues de couleur rouge chair et de son plumage noir et blanc.

#### DISTRIBUTION

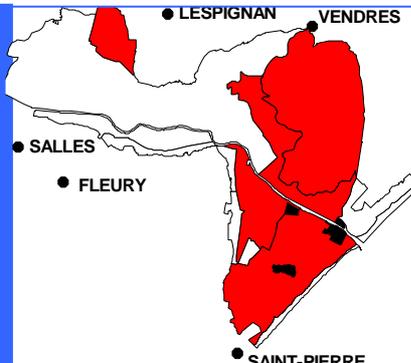
**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

**France** : Pourtour méditerranéen, côte atlantique, côte de la Manche et intérieur des terres (Dombes...)

#### ECOLOGIE

Coloniale, l'espèce niche préférentiellement dans les marais saumâtre ou salé. En milieu dulçaquicole<sup>®</sup>, les rives d'étangs, les dépressions naturelles ou artificielles en prairies hygrophiles, les friches industrielles inondées, les rizières, les bassins de décantation sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation des couples : un niveau d'eau restant bas (moins de 20 cm), la présence d'îlots, ainsi qu'une végétation basse colonisant partiellement les vasières.

### ZPS Basse Plaine de l'Aude



#### SITES DE REPRODUCTION

L'échasse blanche se reproduit dans les sansouïres inondées de Pissevaches, les prés salés inondés des Charrués et du Canton.

Elle est également présente dans les clairs de chasse en roselière.

Les effectifs dans la Basse Plaine de l'Aude sont très fluctuants d'année en année en fonction de la mise en eau des prairies localement. La population oscille entre 15 et 50 couples.

### Menaces et gestion

#### FACTEURS DE MENACES

Réssuyage précoce des prés salés asséchant les sites de nidification

Forte pression de pâturage en période de couvaion (mai)

Forte variation des niveaux d'eau en période de nidification (en particulier la couvaion)

#### CONSERVATION

Conserver les mises en eau printanière des bas fonds des prairies

Réduire la charge de pâturage sur les secteurs les plus sensibles afin d'éviter le piétinement des couvées.

Gérer correctement les niveaux d'eau en évitant des variations brusques.